

ICVA SPEAKERS BUREAU



NOTE DE CADRAGE

Aperçu

Le Conseil international des agences bénévoles (ICVA) s'engage à faire entendre les voix et les points de vue des humanitaires nationaux et locaux, et à garantir leur participation constructive aux événements de haut niveau et aux processus de prise de décision aux niveaux national, régional et international.

ICVA reçoit régulièrement des demandes de recommandations d'orateurs et d'oratrices émanant de membres de son réseau, de gouvernements et d'agences des Nations Unies, pour des événements nationaux, régionaux et internationaux tels que les réunions d'information des États membres, le Forum humanitaire européen, les événements organisés par ICVA ou par ses membres.

Afin de répondre à ces demandes, ICVA a établi un partenariat avec la Hilton Foundation pour fournir une formation et un soutien aux humanitaires nationaux qui rejoindront son Bureau des orateurs et des oratrices. Celui-ci établira un pont entre les humanitaires nationaux et les décideurs, en favorisant le dialogue, la collaboration et une meilleure compréhension mutuelle. Cette initiative permettra de :

- Créer une base de données diversifiée d'orateurs nationaux et d'oratrices nationales du secteur humanitaire visant à répertorier des intervenant-es convaincant-es, compétent-es et à même de défendre efficacement les besoins, les priorités et les points de vue des communautés affectées.
- Dispenser des formations spécialisées aux orateurs et aux oratrices sélectionné-es pour renforcer leurs compétences en communication et en prise de parole en public, y compris des conseils sur l'élaboration de messages efficaces, les techniques de narration et les échanges avec des publics diversifiés.
- Assurer la coordination avec les forums d'ONG, les agences des Nations Unies et les donateurs, et faciliter la participation des orateurs et des oratrices aux réunions d'information des États membres, aux événements de haut niveau, aux conférences et aux tables rondes.

Foire aux questions

1. Qu'est-ce que le Bureau des orateurs et des oratrices d'ICVA ?

L'objectif du Bureau des orateurs et des oratrices est de faire entendre les voix et les points de vue des humanitaires nationaux et locaux, et de garantir leur participation constructive aux processus de prise de décision aux niveaux national, régional et international.

Pour ce faire, le Bureau des orateurs et des oratrices d'ICVA établira une base de données d'humanitaires nationaux ayant les compétences nécessaires pour représenter la communauté des ONG et les populations affectées par les crises lors d'événements de haut niveau. ICVA détecte déjà régulièrement des orateurs et des oratrices d'excellence dont il promeut la participation aux événements nationaux, régionaux et internationaux, mais le Bureau des orateurs et des oratrices élargira le pool de ces intervenants et intervenantes, systématisera leur recensement, leur fournira des formations et offrira ainsi la possibilité de se faire entendre à une plus grande diversité de voix nationales.

2. Qui peut rejoindre le Bureau des orateurs et des oratrices d'ICVA ?

Les humanitaires nationaux issus d'ONG nationales ou internationales peuvent rejoindre le Bureau des orateurs et des oratrices d'ICVA. Les ONG en question doivent être membres d'ICVA ou d'un forum d'ONG nationales ou internationales. Les femmes sont fortement encouragées à s'inscrire.

3. Quelles sont les modalités pour rejoindre le Bureau des orateurs et des oratrices ?

Si vous souhaitez recevoir une formation et intégrer la base de données, veuillez remplir le [questionnaire de manifestation d'intérêt](#) avant le 31 octobre, heure de fermeture des bureaux.

Il vous sera demandé de télécharger une photo de vous en buste et de bonne qualité, de détailler votre expérience et de fournir les liens de vidéos de vos prises de parole. Votre biographie, votre photo et vos coordonnées seront communiquées aux agences des Nations Unies et aux donateurs à la recherche d'orateurs et d'oratrices.

4. Combien de personnes par organisation peuvent présenter leur candidature au Bureau des orateurs et des oratrices ?

Deux membres du personnel par organisation et par pays. La priorité sera donnée aux ONG nationales membres d'ICVA et aux femmes.

5. Dois-je occuper un poste de direction exécutive ou de direction nationale pour présenter ma candidature ?

Un large éventail de profils seront étudiés. Le Bureau des orateurs et des oratrices recherche des humanitaires ayant de l'assurance et de l'expérience, capables de présenter le travail de leur organisation et de s'exprimer de manière convaincante sur les enjeux humanitaires dans leurs contextes d'intervention. Les humanitaires disposant d'une expertise dans des domaines tels que la santé, la migration forcée, la protection, la sécurité alimentaire et la faim, ou l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH) pour n'en citer que quelques-uns sont également invités à poser leur candidature.



NOTE : Si vous n'occupez pas le poste de direction exécutive ou de direction pays au sein de votre organisation, vous devrez demander à votre Direction Exécutive ou votre Direction pays d'envoyer une lettre signée à l'adresse speakers@icvanetwork.org pour informer ICVA qu'elle valide et recommande votre sélection.

6. Ma sélection au sein du Bureau des orateurs et des oratrices est-elle garantie ?

ICVA mènera un processus de sélection : il vérifiera que vous êtes autorisé·e à représenter votre organisation et examinera votre expérience, entre autres. Une formation sera dispensée aux membres intéressés. Votre participation à la formation et votre inscription dans la base de données du Bureau des orateurs et des oratrices ne garantissent pas votre sélection pour des événements spécifiques tels que les

réunions d'information des États membres. Pour de plus amples informations sur les critères de sélection pour la participation aux événements, voir ci-dessous.

7. À quels types d'événements les orateurs et les oratrices sélectionné-es participeront-ils et elles ?

Le Bureau des orateurs et des oratrices d'ICVA assure la coordination avec les Nations Unies et les donateurs, et facilite la participation des orateurs et des oratrices aux réunions d'information des États membres, aux événements de haut niveau, aux conférences et aux tables rondes. Les orateurs et les oratrices seront également invité-es à des événements organisés sur les réseaux sociaux.

8. Lorsque j'aurai rejoint le Bureau des orateurs et des oratrices, quel sera le processus de sélection pour participer aux événements ?

ICVA s'efforcera d'avoir à sa disposition un éventail d'orateurs et d'oratrices aussi large et diversifié que possible au fil du temps pour les multiples possibilités de prise de parole qui se présentent. De nombreux événements tels que les réunions d'information des États membres n'accueillent qu'un-e ou deux intervenant-es d'ONG. ICVA donnera la priorité aux orateurs et aux oratrices sur la base des critères suivants :

- les objectifs de l'événement et le public cible ;
- l'expertise et la réputation de l'orateur ou de l'oratrice ;
- le niveau de compétences en matière de représentation et de prise de parole ;
- la diversité et l'inclusion ;
- la logistique et la disponibilité.

Pour les réunions d'information des États membres et d'autres événements externes de haut niveau, ICVA prendra contact avec les forums d'ONG nationales et internationales pour choisir l'orateur ou l'oratrice le ou la mieux placé-e dans la liste approuvée. ICVA tiendra à jour la liste des personnes qui auront pris la parole lors d'événements pour garantir la diversité des intervenant-es.

En ce qui concerne les événements organisés par ICVA, le réseau étudiera la liste et sélectionnera les orateurs et les oratrices en s'appuyant sur les critères énoncés ci-dessus, par roulement.

Les membres d'ICVA, les journalistes, les donateurs et les agences des Nations Unies sont aussi susceptibles de nous contacter pour nous demander des recommandations d'orateurs et d'oratrices pour d'autres communications et supports médiatiques. ICVA les mettra directement en relation avec les orateurs et les oratrices pertinent-es.

9. En tant que membre du Bureau des orateurs et des oratrices, qui vais-je représenter ?

Dans la plupart des cas, vous représentez votre organisation. Concernant les réunions d'information des États membres et les autres événements de haut niveau, étant donné la nécessité de mettre en avant les sujets ayant un impact sur les populations affectées par les crises et la communauté humanitaire, il est important de consulter le forum d'ONG et les autres ONG pour préparer vos interventions et représenter les organisations collectivement.

10. Vais-je bénéficier d'une formation ?

Oui, ICVA dispensera une formation spécialisée, animée par différent-es orateurs et oratrices, en fonction des besoins et des intérêts au niveau régional.

11. Dois-je obtenir l'autorisation de mon organisation pour rejoindre le Bureau ?

Oui, il vous faudra une autorisation écrite de votre organisation pour la représenter. Si vous n'occupez pas le poste de direction exécutive au sein de votre ONG, merci de télécharger une lettre signée de votre Direction Exécutive ou de votre Direction pays, indiquant que vous êtes autorisé-e à rejoindre le Bureau des orateurs et des oratrices.

12. Vais-je percevoir une rémunération ?

Non, cette initiative est entièrement bénévole. Il ne vous sera pas non plus demandé de payer pour participer à un évènement. Dans certains cas, ICVA pourra prendre en charge vos frais de déplacement. Cela se fera au cas par cas, en fonction du budget.

13. Quels sont les avantages de rejoindre le Bureau des orateurs et des oratrices ?

Les orateurs et les oratrices sélectionnés par ICVA bénéficieront d'une formation spécialisée afin d'améliorer leurs compétences en matière de prise de parole en public. Le Bureau des orateurs et des oratrices facilitera également leur participation à des évènements de haut niveau, des conférences et des tables rondes.

14. Combien de temps vais-je figurer sur la liste des orateurs et des oratrices du Bureau ?

Vous pourrez vous retirer de la liste des orateurs et des oratrices à tout moment, en envoyant un e-mail à l'adresse indiquée ci-dessous. ICVA s'efforcera d'actualiser la liste chaque année, afin de maintenir une diversité d'intervenant-es, de mettre à jour leurs coordonnées et d'identifier les besoins supplémentaires en matière de formation.

15. Des services d'interprétation seront-ils proposés aux orateurs et aux oratrices qui ne parlent pas couramment l'anglais ?

Des interprétations en français, en arabe et en espagnol sont souvent proposées lors des évènements de haut niveau. ICVA fera en sorte de fournir des services d'interprétation au cas par cas.

16. Avez-vous d'autres questions ? Souhaitez-vous en apprendre plus ?

Écrivez à speakers@icvanetwork.org pour obtenir de plus amples informations.

.....Juin 2023.....